

MODULE THÉRAPEUTIQUE

16 & 17 MARS 2023

Dr Vincent PUEL et Dr Jean-Pierre BAROIN

OBJECTIFS DES FORMATIONS

DEUX MODULES DE 2 JOURS DONNENT AU DÉTENTEUR UN ACCÈS RECONNU PAR LES SPÉCIALISTES DU **SOMMEIL** AU DÉPISTAGE ET À LA PRISE EN CHARGE DES TRS EN CARDIOLOGIE.



BASES DE LA PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

CONNAISSANCES DIAGNOSTIQUES DES TROUBLES RESPIRATOIRES LIÉS AU SOMMEIL

LECTURE ET L'INTERPRÉTATION DE LA POLYGRAPHIE

Découverte des

DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DIAGNOSTIQUES **DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ**

Apprentissage des

DIFFÉRENTS MODES DE VENTILATION DANS LES TRS

Apprentissage à

L'UTILISATION, À LA PRESCRIPTION, AU RÉGLAGE ET AU SUIVI DES SYSTÈMES DE VENTILATION

Découverte des

DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DE VENTILATION DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ

Découverte des autres méthodes de traitement :

ORTHÈSES MANDIBULAIRES, CHIRURGIE ORL ET **MAXILLO-FACIALE**

PROGRAMME DE LA FORMATION

PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU SAS

JOUR 1

8h00 – 8h30 Présentation du cours

8h30 - 10h30 **COURS 1**

LA VENTILATION DU SASO ET DU SASC

• La PPC : mode d'action, indications, contre-indications, législation

• La ventilation auto-asservie. Le traitement du SAS central

10h30 - 11h00 Pause

11h00 – 11h30 • Cas clinique PPC, le rôle du prestataire

11h30 - 12h30 **COURS 2**

LES AUTRES MODES DE VENTILATION

- Bilan pré-thérapeutique respiratoire
- SAS et pathologies respiratoires
- La VDNP

12h30 – 13h30 Déjeuner

13h30-15h30 **COURS 3**

APPAREILLAGE ET SUIVI DU SAS

- Mise en place du traitement
- Analyse des rapports de PPC (observance, fuites, IAH, pressions)

15h30-16h00 Pause

16h00-18h00 FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits

groupes)

SOCIÉTÉS FISHER & PAYKEL, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

JOUR 2

8h00 - 10h00 **COURS 4** SITUATIONS DIFFICILES • Somnolence résiduelle, effets secondaires Enregistrement sous PPC 10h00 - 10h30 Pause 10h30-12h30 FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes) SOCIÉTÉS FISHER & PAYKEL, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM 12h30-13h30 Déjeuner 13h30 - 14h30 **COURS 5** ASPECTS THERAPEUTIQUES DE LA PRISE EN CHARGE ORL DU SAS · Orthèses d'avancée mandibulaire • Chirurgie hors bases osseuses • Stimulation du XII • Indications d'endoscopie du sommeil 14h30 - 15h30 **COURS 6** TRAITEMENT CHIRURGICAL DU SAS • Bilan pré-chirurgical clinique et paraclinique • Chirurgie bi-maxillaire 15h30-16h00 **COURS 7** STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE DES TRS **CONTRÔLE DES CONNAISSANCES** 16h00 - 16h30 **FIN DE LA FORMATION**

- Ateliers pratiques
- Apprentissage de la polyg. ventilatoire

INFORMATIONS PRATIQUES

MODULE DU 16 ET 17 MARS 2023

LIEU DE LA FORMATION

Hôtel Novotel Paris Vaugirard Montparnasse 257 rue de Vaugirard 75015 Paris Tél. 01 40 45 10 00

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS

Agence MACOGESTION | 15 rue de la Bergerie, 64200 Biarritz I Coralie Martin 06 77 85 60 41 Mail : contact@cardiosleep.fr I www.cardiosleep.fr

HÉBERGEMENT

Si vous souhaitez une proposition d'hébergement, des chambres sont optionnées à :

Hôtel Novotel Paris Vaugirard Montparnasse 257 rue de Vaugirard

75015 Paris

Tél. 01 40 45 10 00

BULLETIN D'INSCRIPTION MÉDECIN

MODULE DU 16 ET 17 MARS 2023

Civilité :		Monsieur	
Titre:	Spécialité :		•••••
Nom:	Prénom :		
Adresse:			
Code Postal :	Ville:		
Pays:			
Numéro RPPS :			
E-Mail (obligatoire) :			
Mode d'exercice dominant :	□ Salarié	□ Libéral	□ Mixte
 J'atteste avoir pris connai ci-après. (Obligatoire) 	ssance des conditio	ons générales de ven	tes mentionnées
FRAIS D'INSCRIPTION *			
1 425,00 € TTC			
HÉBERGEMENT ET OPTIOI	VS **		
Hôtel			
□ Nuit du 15 Mars			200,00€
□ Nuit du 16 Mars			200,00€

RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « C&SA » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

^{*} Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et les déjeuners durant les 2 jours.

^{**} Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 16 ET 17 MARS 2023

INSCRIPTION DPC

□ Je souhaite m'inscrire à la formation en DPC :

1/ Je me connecte sur mondpc.fr

Je cherche la formation à l'aide des références suivantes: Numéro organisme **7962** et référence de l'action **79622325013**.

2/ Je sélectionne la date souhaitée

3/ J'envoie un chèque de caution d'un montant de 1425€ avec mon bulletin de participation

Selon le montant de votre prise en charge, un complément pourra demeurer à votre charge.

Si la formation est suivie dans son intégralité, le chèque de caution vous sera restitué et ne sera donc pas encaissé.

Attention, votre inscription ne sera validée qu'à réception de tous les éléments.

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Prise en charge DPC	RESTE A REGLER
FORMATION Module Thérapeutique	1 425 €		
OPTIONS Nuit du 15 Mars Nuit du 16 Mars	200 € 200 €	0 €	
TOTAL TTC			

[□] J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation <u>si</u> celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.

Au vu du contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement. Une formation suivie en classe virtuelle est considérée comme étant une formation présidentielle par L'Agence Nationale du DPC.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN: 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr